



VILLE DE HAGONDANGE

**PRESTATIONS DE SURVEILLANCE POUR
LES SITES DE LA VILLE DE HAGONDANGE**

ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

**I – IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC PASSANT
COMMANDE :**

Monsieur le Maire de la Ville de Hagondange
Hôtel de Ville
Place Jean Burger – B.P. 80142
57304 HAGONDANGE CEDEX

II – OBJET DU MARCHÉ :

Prestations de surveillance et de sécurité de divers sites et d'événements culturels répartis sur la ville de Hagondange.

III – ENGAGEMENT DU CANDIDAT :

- Nom, prénom et qualité du signataire :

- Adresse professionnelle et téléphone :

agissant pour mon propre compte

agissant pour le compte de la Société (indiquer le nom et l'adresse) :

1 - Je m'engage à exécuter les prestations demandées aux prix figurant dans le cadre de décomposition du prix global et forfaitaire.

Cette offre, exprimée en euros, porte sur la prestation de surveillance et de sécurité pour les sites situés sur la commune de HAGONDANGE :

MONTANT HORS T.V.A. : €

T.V.A. 20 % : €

MONTANT T.T.C. : €

MONTANT T.T.C. arrêté en lettres :

2 – Compte à créditer (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)

Numéro :

Banque :

Centre de chèques postaux de :

Trésor public :

3 – Mode de règlement : Acomptes selon l'avancement des travaux par virement.

4 – Délai maximum de paiement – taux des intérêts moratoires.

Le délai maximum de paiement est de 30 jours suivant l'article 1 du décret n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

En cas de dépassement de ce délai contractuel, le taux des intérêts moratoires applicable est le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé de courir augmentés de deux points.

5 – Délai d'exécution :

Le marché est valable pour l'année 2018 et renouvelable deux fois par tacite reconduction.

A _____, le

Hagondange, le

Le Candidat
(représentant habilité pour signer le marché)

Le Maire,